



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 26 juin 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :



Monsieur le Maire Pierre BELL LOCH.



Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier.



Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.



Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.



Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.



Madame Faustine CLAIR, Directrice des espaces verts.



La séance s'est déroulée en présence de 17 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. *Restitution de la concertation sur l'aménagement du square Vilmorin ;*
2. *Bilan des séances du conseil de quartier ;*
3. *Questions diverses.*

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER

Restitution de la concertation sur l'aménagement du square Vilmorin

- Contexte et enjeux du projet ;
- Le patrimoine végétal et arboré du site ;
- Retour sur la concertation avec les habitants ;
- Présentation du projet ;
- Allées principales, secondaires et deux placettes ;
- Arbres, arbustes, noues, massifs arborés, prairie et haie ;
- Les jeux et les bancs ;
- La gestion des eaux pluviales ;
- Gestion au quotidien ;
- Une réserve de biodiversité ;
- Financement et calendrier du projet.

Bilan des séances du conseil de quartier

- Fréquence et participation ;
- Thématiques abordées ;
- Projets co-construits :
 - ✓ Réaménagement de l'avenue du Général Leclerc.
 - ✓ Aménagement du square Vilmorin.

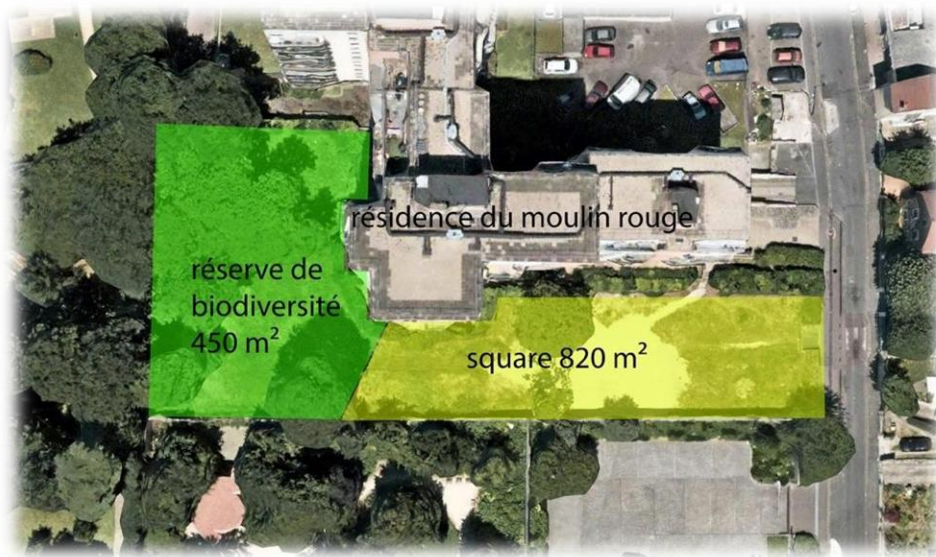


SQUARE VILMORIN

Suite à la concertation menée de septembre à novembre autour de l'aménagement du square Vilmorin, en présence des habitant-es de la résidence Moulin Vert (résidence Vilmorin), deux ateliers de concertation ont eu lieu afin de définir les usages dans ce futur square. Lors de cette séance, une restitution de cette concertation sera faite ainsi que l'annonce de la date de début des travaux.

- **Contexte et enjeux du projet**

Mme Clair rappelle aux habitant-es le contexte et les enjeux de l'opération : la réserve foncière de la ville concerne un terrain en forme de « L » d'une surface d'environ 1700 m². En vue de l'obtention des subventions de l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre de la mission Nature, 450 m² du terrain seront sanctuarisés en réserve de biodiversité et les 820 m² restants seront consacrés au square.



- **Sur le patrimoine végétal et arboré du site**

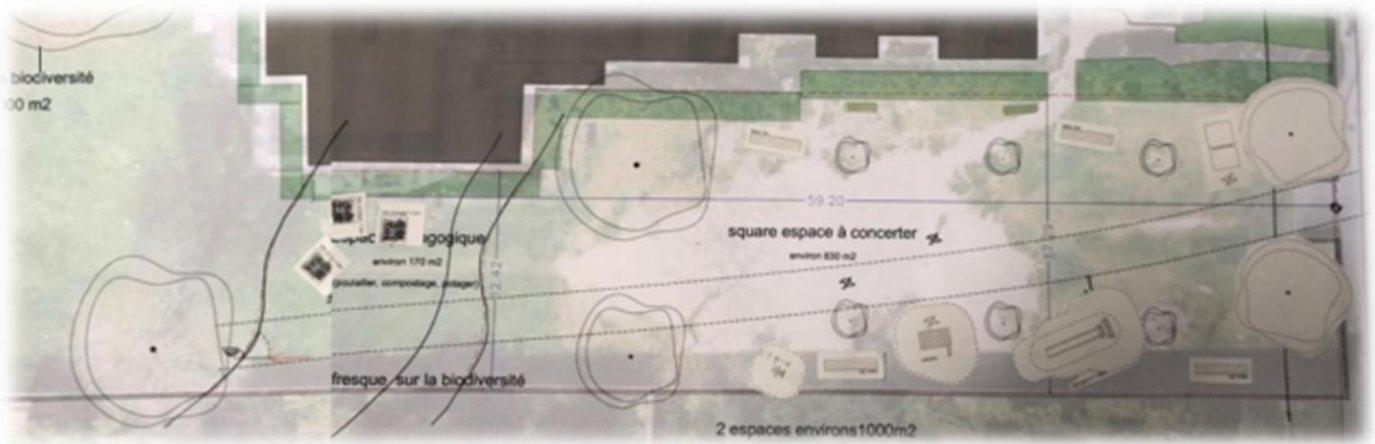
Le patrimoine végétal et arboré du site compte 6 paulownias (dont 3 feront l'objet d'un abattage préventif nécessaire), un marronnier, un sophora, une haie de lauriers Prunus laurocerasus, deux oliviers de Bohême, deux micocouliers, un chêne d'Espagne, un chêne de Turner, et un chêne pédonculé Fastigiata.

Centre-ville Conseil de Quartier



• Retour sur la concertation avec les habitants : présentation du projet

Mme Clair rappelle les éléments principaux issus de la concertation avec les habitant·es, dont le programme retenu est le suivant : Un site clos, des jeux pour enfants de 2 à 10 ans, des cheminements, du mobilier, une fontaine, une aire de jeux de ballon.



Le projet de square, tel que concerté, comprend une allée principale, des allées secondaires, deux placettes, deux zones de jeux, une table de ping-pong et des potagers.



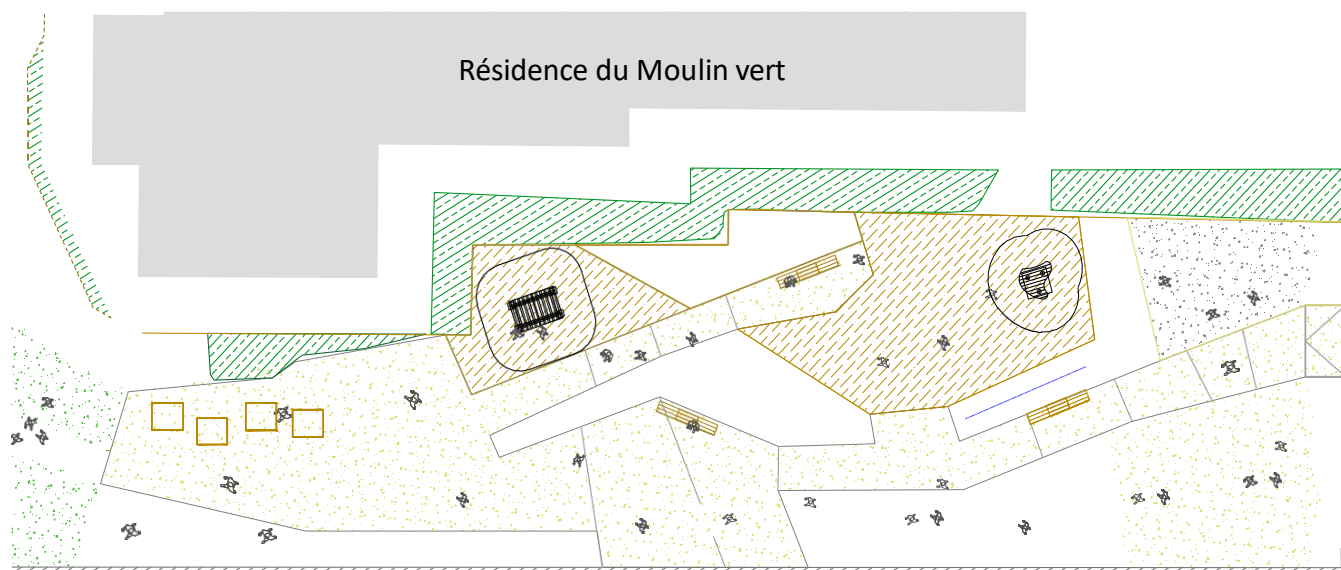
Centre-ville Conseil de Quartier



- **Sur les allées principales, secondaires et deux placettes**

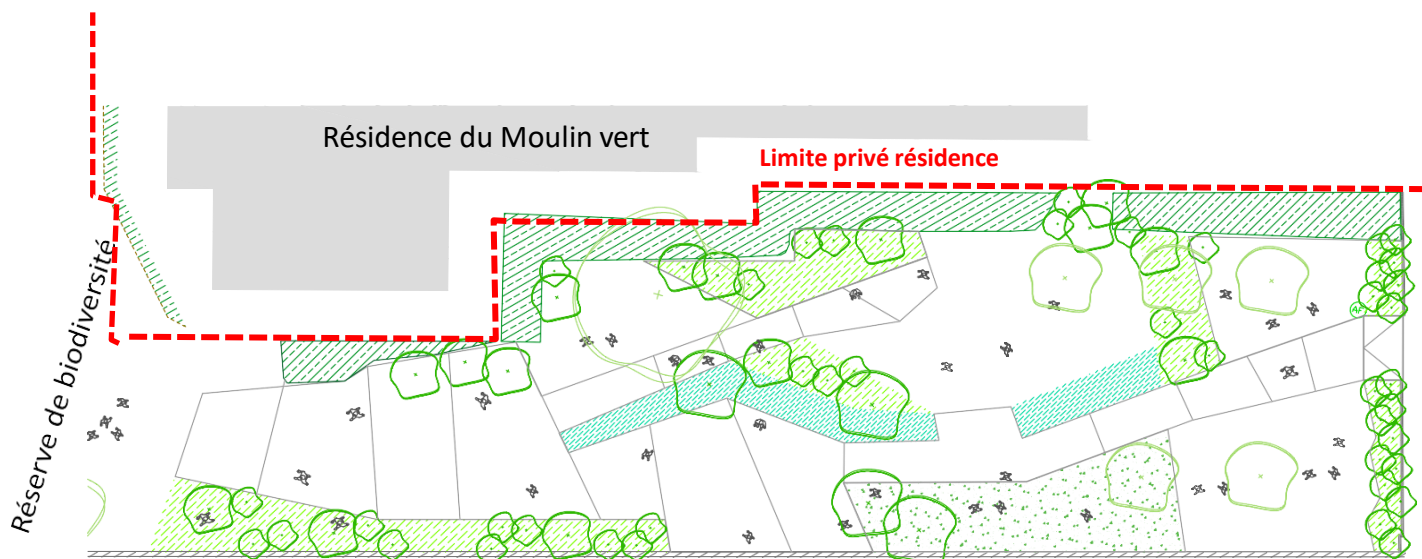
Les allées et les surfaces circulées seront en sable stabilisé : un matériau naturel et drainant. Les sols des zones de jeux seront en copeaux de bois, également naturels et drainants.

Le square est conçu pour être accessible à toutes et tous : personnes âgées, en fauteuil roulant, avec poussette.



- **Sur les arbres, arbustes, noues, massifs arborés, prairie et haie**

En termes de végétalisation, seront plantés : 26 arbres tiges et cépées, 41 arbustes, 160 m² de massifs plantés et de noue, ainsi que 66 m² de prairie fleurie.



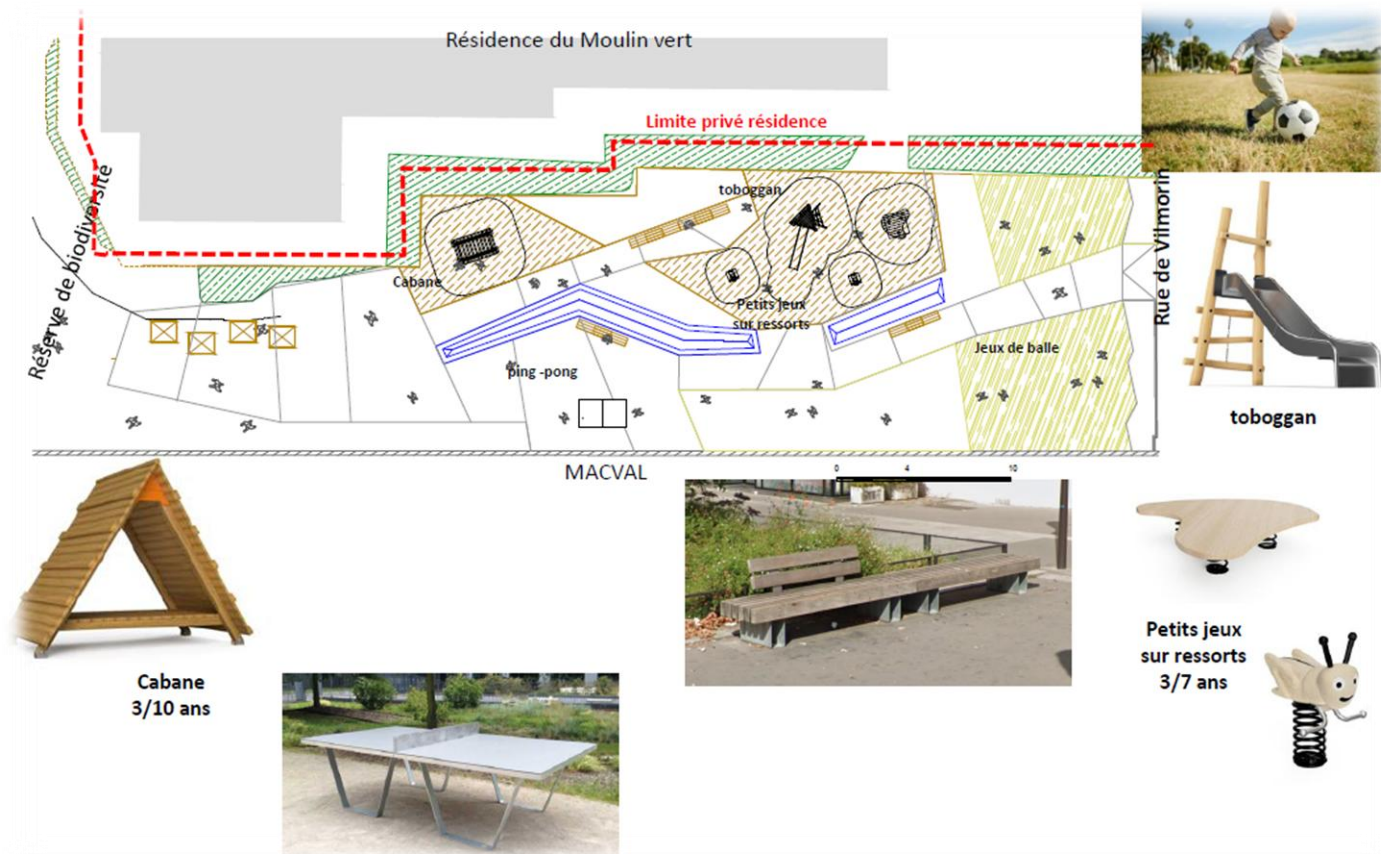
Centre-ville Conseil de Quartier



• Sur les jeux et les bancs

Les jeux installés comprendront une cabane pour enfants de 3 à 10 ans, une table de ping-pong, un toboggan, des jeux à ressort pour enfants de 3 à 7 ans, et un espace de jeux de ballon.

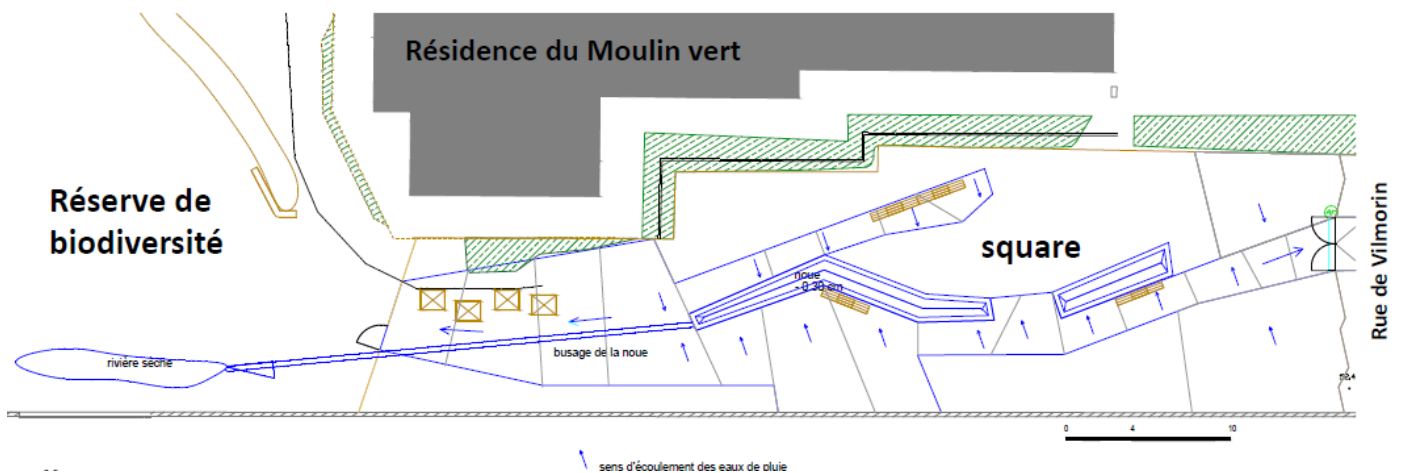
Des bancs seront également installés, à la fois à l'ombre et au soleil.





• **La gestion des eaux pluviales**

Les eaux pluviales seront gérées de manière à converger vers les noues et seront dirigées vers une rivière sèche à l'intérieur de la réserve de biodiversité.



• **Gestion au quotidien**

La gestion quotidienne du square sera assurée par la Direction des Espaces Verts. Les horaires d'ouverture seront :

- Novembre à février : 8h / 18h
- Mars à octobre : 8h / 21h

Les potagers pédagogiques installés au fond du square seront gérés par les jardiniers de la ville.

• **Sur la réserve de biodiversité**

La sanctuarisation d'une partie du site en réserve de biodiversité répond également à une demande du CLE : reconstitution d'un milieu et observation de la faune et la flore.

Plusieurs équipements favorisant la biodiversité seront installés :

- Nichoirs pour chouette hulotte et rouge-gorge
- Gîte à hérissons
- Gîte à chauves-souris
- Hôtel à insectes

Cet espace sera ouvert uniquement pour l'entretien, les protocoles biodiversité et la sensibilisation du public.

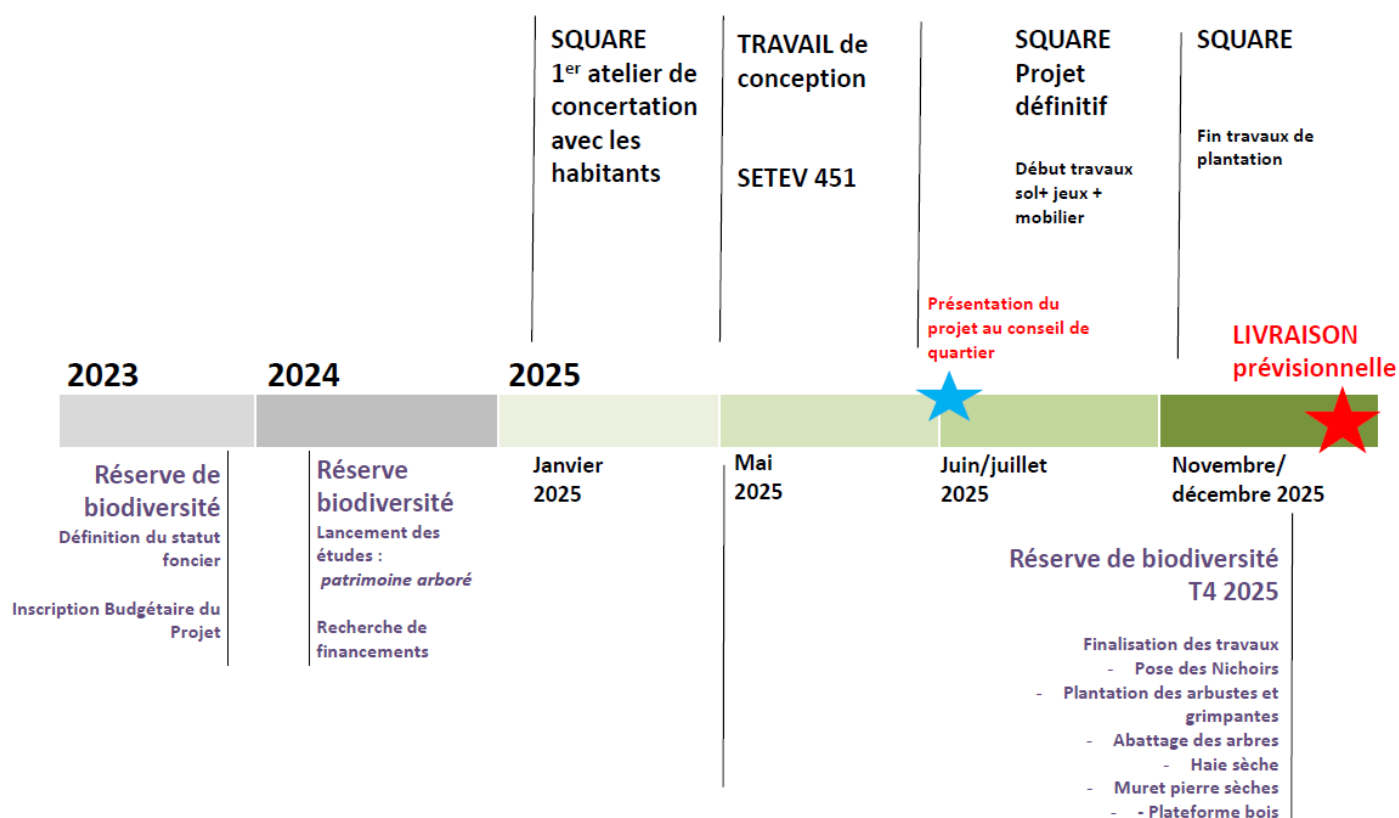
Centre-ville Conseil de Quartier



• **Financement et calendrier du projet**

Le budget total de l'aménagement du site (square et réserve de biodiversité) est de 250 000 €, dont 50 000 € de subvention obtenue suite à la sanctuarisation de la réserve par l'OFB.

Le calendrier prévoit un début des travaux en septembre et une inauguration prévisionnelle en février 2026, si les conditions climatiques ne causent pas de retard.



Centre-ville Conseil de Quartier



• Échanges

 Des habitant·es de la résidence Moulin Vert s'interrogent sur la délimitation réelle entre le site à aménager, appartenant à la ville, et celui appartenant au bailleur.

 Mme Clair indique qu'une délimitation sera faite par un géomètre avant le début des travaux.

 Certain.es habitant·es s'interrogent sur le devenir du mur Mac Val, et expriment le souhait de protéger certaines fresques, notamment la dernière, à côté de la réserve, réalisée par les enfants du quartier.

 Mme Clair précise que des discussions sont en cours avec la Direction de la Culture pour réaliser une fresque sur la biodiversité par un artiste de street art. Des échanges sont également en cours avec les écoles et les centres de loisirs afin d'envisager la participation des enfants à la réalisation de cette fresque, comme cela a été fait sur le mur de l'école Jean Jaurès.

Il est également envisagé d'organiser une plantation participative avec les habitant·es du quartier avant l'inauguration du square.

 Une habitante de la résidence Moulin Vert souligne que la cabane choisie lors de la concertation ne correspond pas à celle présentée aujourd'hui, et souhaite savoir s'il est possible de la changer pour une cabane avec toboggan.

 Mme Clair précise que ce changement est probablement dû au coût et à la durabilité du mobilier. Elle indique également que le fait de séparer la cabane et le toboggan en deux zones permet d'étendre l'aire de jeux pour enfants, au lieu de tout concentrer au même endroit.

Les jeux sont en tout cas adaptés à chaque catégorie d'âge, comme indiqué sur les mobiliers. Les jeux installés iront de 3 à 10 ans, comme évoqué auparavant, et les sols autour des jeux seront en matériau souple.

 Certain.es habitant·es indiquent que le toboggan présenté en image, notamment son échelle, n'a pas l'air sécurisé. Ils souhaitent savoir s'il est possible de le remplacer par un toboggan plus sûr, avec des poignées pour se tenir.

 Mme Clair indique que tous les jeux installés sont homologués et vérifiés en matière de sécurité pour les enfants. Ils permettent également de développer la motricité et l'apprentissage du risque sans représenter de danger.

 Les habitant·es rappellent qu'il était prévu d'installer une fontaine d'eau dans le square.

Centre-ville Conseil de Quartier



 Mme Clair confirme qu'une fontaine sera bien installée à l'entrée du square. Elle précise également qu'il n'y aura pas de composteur, comme demandé, en raison de la complexité de sa gestion.

 Certains habitant-es souhaitent l'installation d'arceaux à vélos devant l'entrée du square, et demandent si une piste cyclable est envisagée rue Vilmorin.

 Des habitant-es s'interrogent sur la présence de ruches dans la réserve de biodiversité et expriment des réserves, car des enfants fréquenteront le square.

 Mme Clair confirme qu'il n'est pas prévu d'installer des ruches dans la réserve.

 Un habitant souhaite qu'on évite la plantation d'arbres allergisants.

 Mme Clair précise que ce n'est pas envisageable, mais que le pourcentage d'arbres allergisants est estimé à 2-3%.

Pour davantage de précisions sur le projet de square, vous pouvez consulter la présentation jointe à ce compte-rendu et sur le site internet de la ville à la rubrique « Conseil de quartier » pour voir l'évolution du projet.



BILAN DU CONSEIL DE QUARTIER

Les élu-es référent-es et Mme BAHRI informent que cette séance est la dernière avant l'ouverture de la période de réserve électorale. À cette occasion, il est proposé de dresser un bilan des séances de conseil de quartier organisées depuis la reprise en fin d'année 2021.

Depuis la reprise, **11 séances de conseil de quartier** ont été organisées, soit en moyenne **trois séances par an**. La participation a été régulière avec environ **25 habitant-es présent-es à chaque rencontre**, témoignant d'un **engagement constant et actif** des habitant-es souhaitant contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

• Les thématiques principalement abordées

Les séances ont permis d'aborder de nombreuses thématiques, à l'initiative des habitant-es :

- Voirie
- Espaces verts
- Renouvellement urbain
- Propreté

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Houssem DJABALI

Centre-ville Conseil de Quartier



- Tranquillité publique
- Jeunesse
- Mobilité et plan vélo
- Gestion des biodéchets
- Interventions et actions réalisées

À la suite des échanges en conseil de quartier, plusieurs interventions ont été réalisées par les services de la Ville, notamment en matière de :

- Voirie
- Espaces verts
- Propreté
- Tranquillité publique

Ces actions ont été entreprises en réponse directe aux demandes formulées par les habitant-es.

• **Les projets co-construits**

Le conseil de quartier a également permis de **co-construire et de suivre plusieurs projets importants**, qui ont fait l'objet de **concertations, de présentations et de débats collectifs** :

- **Réaménagement de l'avenue du Général Leclerc** - Travaux prévus en **2026**, en lien avec l'arrivée du métro.
- **Aménagement du square Vilmorin** - Début des travaux prévu en **septembre**.

• **Comment voir l'évolution des projets en cours**

Mme BAHRI rappelle que pour plus de précisions sur ces projets, veuillez consulter le document joint au présent compte rendu.

Vous pourrez également visionner l'évolution des projets en cours sur le site internet de la ville à la rubrique « Conseil de quartier » pour voir l'évolution du projet.

Elle rappelle enfin que la diapositive présentée sera mise en annexe du Compte-rendu après quelques modifications liées à la lisibilité du contenu et pour inclure les dernières perspectives soulevées lors de ce dernier conseil.



DIVERS

• **Sur la sécurité aux abords de l'école Jean Moulin**



Des parents d'élèves de l'école Jean Moulin alertent sur les conditions de circulation autour de l'entrée située rue Germain Defresne.

Ils soulignent que la circulation automobile y est intense, avec des trottoirs étroits, ce qui génère un sentiment d'insécurité pour les piétons, notamment les enfants.

• **Présence de personnes sans-abri devant la Bourse du travail**



Les parents d'élèves font également part de la présence régulière de personnes sans-abri installées devant la Bourse du travail, sur les bancs dans le square, parfois pour y dormir.

Ils soulèvent des préoccupations d'hygiène, notamment liées à l'absence de sanitaires publics, et demandent s'il serait possible d'installer des urinoirs dans le secteur.

• **Incidents dans l'enceinte de l'école**

Un fait marquant est également rapporté : des adultes seraient entrés dans l'école en dehors des heures scolaires pour y organiser un barbecue, en utilisant le mobilier scolaire. Bien que la police nationale ait été appelée, aucune intervention n'aurait eu lieu.



Les parents précisent que si la présence d'enfants pour jouer dans le city stade est compréhensible, la présence d'adultes squattant les lieux scolaires reste préoccupante.



Monsieur le Maire et les élu-es référent.es prennent attentivement note de ces signalements. Ils précisent que la présence de bancs devant la Bourse du travail peut parfois favoriser la présence prolongée de personnes sans domicile, notamment depuis la fermeture récente d'un squat situé à proximité.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, il est proposé de co-construire de nouveaux usages pour le square Audigeois et l'école Jean Moulin, en concertation avec les habitant-es. Cela pourrait inclure, par exemple, le déplacement des bancs ou l'aménagement d'aires de jeux adaptées pour les enfants.

• **Dépôts sauvages et propreté**



Des habitant-es signalent la multiplication des dépôts sauvages au niveau des bornes à ordures, rue Germain Defresne, y compris devant la nouvelle copropriété.

Centre-ville Conseil de Quartier



D'autres soulèvent également le problème des dalles instables sur la place du marché, ainsi que des préoccupations liées à la propreté, au respect des horaires de fermeture du marché et à la gestion des déchets alimentaires anti-gaspillage.

Ils dénoncent notamment l'état du point de dépôt anti-gaspillage situé devant l'église, où des jus ou liquides s'écoulent au sol, demandant davantage de contraintes sur la collecte et la gestion de ces déchets.



Monsieur le Maire et les élu-es référent.es répondent que :

Des travaux sont prévus sur la dalle de la place du marché, avec notamment une interdiction de circulation pour les poids lourds.

Un rappel régulier est effectué aux commerçants pour le respect des horaires de fermeture, en lien avec la police municipale, bien que la taille du marché rende parfois les contrôles difficiles.

Un local dédié est en projet pour améliorer la gestion des invendus alimentaires dans le cadre de la lutte contre le gaspillage.

• ***Demande de vidéosurveillance***

Une habitante interpelle sur la possibilité d'installer de la vidéosurveillance, en lien avec un ressenti d'insécurité dans le quartier.



Monsieur le Maire et les élu-es référent.es rappellent que :

La Ville de Vitry a fait le choix de ne pas installer de vidéosurveillance dans l'espace public, afin de préserver la vie privée des habitant-es.

Ils soulignent que la vidéosurveillance ne réduit pas automatiquement les agressions ni le sentiment d'insécurité, comme cela peut être constaté dans d'autres villes.

En revanche, la vidéooverbalisation, qui sera mis en place prochainement, permet de sanctionner certains comportements, et les images peuvent être défloutées en cas d'enquête.

Ils précisent également que l'installation de la vidéosurveillance représenterait un coût important, qui pourrait se faire au détriment d'un renforcement des effectifs de la police nationale, qui reste une priorité.

• ***Sur le projet cœur de ville NPRU***

• ***Prochaines étapes de la concertation – Renouvellement urbain***



Monsieur le Maire et les élu-es communiquent les prochaines dates de concertation autour du projet de renouvellement urbain :

- 8 juillet : Réunion publique aux 3 Cinés Robespierre
- Juillet : Café « Cœur de Ville » sur la dalle Robespierre

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI

Centre-ville Conseil de Quartier



- 20 septembre : Balade urbaine au centre-ville
- 25 septembre : Restitution de la concertation

Annonce de Mme BAHRI, votre élue déléguée à la concertation de proximité

Madame BAHRI revient sur les travaux menés dans le cadre de l'Observatoire des conseils de quartier, visant à rendre ces instances de démocratie locale plus participatives et inclusives.

Elle annonce que des infographies de projets seront prochainement mises en ligne sur le site de la Ville.

Ces supports permettront aux habitant·es de suivre l'avancement des projets en cours et à venir, quartier par quartier.

Les services municipaux sont actuellement mobilisés pour mettre en œuvre plusieurs propositions issues de ce travail collectif.

Par ailleurs, Madame BAHRI informe que, en raison de la période de réserve électorale, cette séance constitue le dernier conseil de quartier avant les élections municipales prévues en mars 2026.

Durant cette période, le service Vie de quartier reste disponible pour répondre aux sollicitations des habitant·es. Il est possible de le contacter par courriel à l'adresse suivante : viedequartier@mairie-vitry94.fr

Remerciements

Monsieur le Maire et les élu·es remercient les habitant·es et parents d'élèves pour leur présence, leur engagement et la richesse des échanges durant toute cette saison du conseil de quartier.

Ils saluent leur volonté de s'impliquer dans la vie du quartier et dans les projets de proximité.

Les habitant·es et parents d'élèves remercient à leur tour Monsieur le Maire et les élu·es, pour leur écoute active et leur disponibilité dans le cadre de cette instance de démocratie locale.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit seront ajoutées lors de mails d'informations réguliers, ainsi qu'en ligne sur le site internet de la ville à la rubrique « conseil de quartier », durant la période de réserve pré-électorale.

Centre-ville Conseil de Quartier



REMARQUE DES HABITANT·ES

Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes rendus plus participatifs, les habitant·es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).

« Aucun commentaire n'a été soumis sur le présent compte rendu dans le délai imparti. »